



NETTOYAGE DES PLAGES BILAN 2017

RAPPEL DE L'OBJECTIF

Collecter les macro-déchets s'échouant sur le littoral tout en respectant la faune, la flore et les habitats côtiers. Cette action relève désormais de la compétence de la communauté de communes de la Baie du Cotentin, depuis le 01 janvier 2014.

RAPPEL DU CONTEXTE

Le littoral de la Côte Est est classé « Natura 2000 » du fait de la présence d'habitats d'intérêt européen : la végétation des laisses de haute-mer et les herbus.

De plus, ce littoral est important à double titre pour l'avifaune :

- Les oiseaux, tout particulièrement les limicoles, y trouvent une zone de halte migratoire importante : régulièrement plus de 20 000 limicoles y sont recensés. La Côte Est avec la Baie des Veys est ainsi classée au titre de la convention de Ramsar.
- Le gravelot à collier interrompu est nicheur sur la Côte Est du Cotentin.

Du fait de la richesse floristique et faunistique de cette côte, il est important de prévenir les accumulations de macro-déchets sur la laisse de haute-mer et les herbus, tout en préservant ce patrimoine.

Un protocole d'entretien des milieux aquatiques littoraux, préservant la faune et la flore, a été mis au point, il y a plusieurs années, lors d'une opération pilote sur la communauté de communes de la Côte des Isles. Ce protocole a été validé par les élus locaux de la Côte des Isles, le Conseil Général de la Manche, les services de l'Etat, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin, le Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaux et le Groupe Ornithologique Normand.

Ce protocole propose d'une part une collecte manuelle complète des macro-déchets d'origine anthropique avant les périodes de nidification et de pousse de la végétation et d'autre part des collectes manuelles préventives en bas de plage pendant le printemps et l'été, assurant une bonne efficacité de nettoyage tout en évitant complètement les passages sur la végétation et les zones de nidification situées en haut de plage.

PREPARATION DE L'OPERATION

A l'image de ce qui était fait par la Communauté de communes de Sainte-Mère-Eglise, la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, continue de confier cette prestation, aux Ateliers thérapeutiques de l'Hôpital du Bon Sauveur pour ce qui concerne le ramassage des macro-déchets sur les plages et à l'Association du Bassin d'Emploi de Carentan les Marais pour le nettoyage des macro-déchets présents sur les herbus.

Ces prestataires habitués, connaissent donc bien les objectifs, les enjeux et le protocole liés à cette opération. Les dates des ramassages sont systématiquement programmées en tenant compte du calendrier des marées, des jours non-travaillés et des jours de ramassage des ordures ménagères. Les conditions météorologiques du moment peuvent également induire le report ou l'annulation d'une de ces journées.

En septembre, 40 personnes de l'entreprise Alliance-Océane, comme les années précédentes, se sont jointes à cette collecte.

Ce sont donc en moyenne 240 personnes au total qui sont intervenues sur les 17 jours de collecte réalisés. Chaque collecte concerne environ 15 personnes et dure en moyenne 5 heures.

LE SUIVI DES GRAVELOTS NICHEURS (extraits de l'étude « Suivi de la population de gravelots à collier interrompu de la côte orientale du Cotentin et de la Baie des Veys » – Territoire du PNRMCB – Saison 2017 – Régis Purenne - GONm)

Depuis 2013, le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB) réitère le suivi des gravelots nicheurs sur le littoral de la Côte Est du Cotentin, débuté depuis 2003 par le Groupe Ornithologique Normand (GONm). Ceci afin de pouvoir recenser la population de cette espèce et d'évaluer un éventuel effet du ramassage sur la nidification de ces oiseaux.

A l'instar des années précédentes, un recensement des couples de gravelots à collier interrompu, inscrit dans le cadre des suivis ornithologiques annuels du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin & du Bessin, a donc été réalisé par le GONm sur 21 km de la côte Est du Cotentin et moins de 10 km en Baie des Veys et ses polders (non concernés par nos opérations de nettoyage). Ces recensements, menés durant la saison de reproduction (effectif et cartographie), de début mai à la mi-juin, coïncident avec la période "importante" des campagnes de nettoyage des plages. Les équipes qui effectuent alors le nettoyage des plages ont donc été formées et sensibilisées par le PNRMCB afin de ne pas déranger les couples nicheurs ou territorialisés.

Résultats du suivi des gravelots à collier interrompu en 2017	09 et 12 mai	07-12 juin	Effectif retenu pour l'estimation 2017	Evolution de 2016 à 2017
Ravenoville	7	3+	7	+0,5
Foucarville	11-12+	15-19	15-19	+13,5
Saint-Germain-de-Varreville	5	2	5	-2
Saint-Martin-de-Varreville	3-4	3	3-4	-1,5
Audouville-la-Hubert	0	1	1	0
Sainte-Marie-du-Mont Nord	4	2	4	-2,5
Sainte-Marie-du-Mont Sud Réserve de Beauquillot	3	5	5	-3
TOTAL	33-35+	31-35+	40-45	+5

Sur le secteur concerné par le nettoyage des plages, appelé secteur Sud dans l'étude du suivi des gravelots, la plus part des communes ont des effectifs en légère baisse ou stables pour 2017. Ravenoville se stabilise quand Saint-Germain-de-Varreville continue de baisser. Les effectifs de ces 2 communes ont chuté de 50% en 5 ans. Foucarville (commune désormais rattachée à Sainte-Mère-Eglise) qui connaissait un déclin similaire avec - 63 % entre 2012 et 2016 a par contre connu un renversement de situation avec une progression exceptionnelle, puisque d'un effectif de 3,5 couples en 2016 (le plus bas depuis le début du suivi en 2004), l'effectif atteint en 2017, 17 couples ! Soit un effectif multiplié par un facteur 5. Soit le second rang historique de la zone d'étude, à l'image des meilleures années connues sur Lestre/Aumeville mais ceci sur un secteur beaucoup plus réduit et avec une densité exceptionnelle à l'image de Saint-Marcouf.

Foucarville est la seule commune du secteur à avoir nettement progressé depuis la saison dernière (+13,5 couples) permettant de compenser en partie la perte observée sur les autres secteurs (-25 couples) à hauteur de 54 %.

Ceci n'est pas dû au hasard mais à la formation sur Foucarville d'une zone d'accrétion / d'engraissement sableux et donc l'offre d'un habitat particulièrement favorable à la fixation de l'espèce et d'une colonie en particulier, à l'image du site de Saint-Lô d'Ourville, sur la côte ouest du Cotentin durant quelques années à partir de 2009 (Purenne 2010a, 2011 et 2012a). Sur Foucarville, il est observé, à peu de chose près, exactement les mêmes densités avec +/- 17 couples sur 850 mètres dont 11+ couples sur 250 mètres.

Le succès reproducteur a semble-t-il été très faible une nouvelle fois. Les principaux facteurs d'échec déjà évoqués dans les précédents bilans sont les submersions (forts coefficients de marée et/ou effets du vent), l'écrasement et les dérangements humains (piétinement, tracteurs, ...) et la prédation. Depuis quelques années, une certaine adaptation se dessine avec des cas de nids en situation atypique (nidification hypogée, à couvert, ou surélevée) pour se protéger au maximum de ces facteurs, avec un recul au plus haut de la plage voire en arrière du trait de côte. Ainsi sur le polder du Conservatoire de l'Espace Littoral à Sainte-Marie-du-Mont, seule la prédation s'exerce, cependant le taux d'échec y est très important et la production très faible aussi (Galloo comm. pers.).

Notons par ailleurs que la commune de Sainte-Marie-du-Mont dans son ensemble (partie nord + RNN Beauguillot/RCFS Polder) qui montrait ces dernières années une augmentation exceptionnelle continue connaît pour 2017 une diminution notable.

Face à la pression anthropique du haut de plage, un essai de sensibilisation/protection par des panneaux d'information « saisonniers » spécifiques au gravelot à collier interrompu, a été mené directement sur la plage au niveau de plusieurs accès, au nord de Saint-Marcouf et à Foucarville en 2016. Ces panneaux comme les enclos nécessitent un arrêté d'autorisation d'occupation temporaire du Domaine Public Maritime, délivré par la DDTM-Manche, après avis consultatif des communes. Cette action devait être reconduite en 2017 à plus grande échelle tout particulièrement sur la côte Est mais l'arrêté pluriannuel global pour le département de la Manche, n'a pas été délivré durant la saison. Elle sera donc réalisée en 2018 tout particulièrement sur la colonie de Foucarville, en espérant que cette dernière soit bien fixée.

Les recensements du gravelot à collier interrompu réalisés sur le littoral oriental du PnrMCB indiquent une population globalement stable à son plus haut niveau en 2017.

L'effectif se maintient depuis 2008 à un niveau élevé, oscillant annuellement dans la fourchette 80-110 couples, mais avec des variations numériques et donc géographiques notables à l'échelle des grands secteurs ou communes concernés par cette étude.

Ce littoral abrite au moins 7 % de la population nationale de l'espèce et constitue de loin son bastion en Normandie avec près de 40 % de l'effectif, sa régression sur les côtes ouest et nord de la Manche étant patente et inexorable à cause entre autres de l'érosion du haut de plage. Ceci situe la responsabilité de ce territoire dans la conservation de cette espèce inscrite à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux et dans les catégories "En danger critique" de la Liste Rouge des oiseaux nicheurs de Normandie et « Vulnérable » de la Liste Rouge de France.

Une stratégie régionale d'action pour les limicoles nicheurs des hauts de plage, axée principalement sur le gravelot à collier interrompu, à l'image des précédents plans régionaux d'actions, devrait débuter en 2018, avec notamment des opérations de recensement, de suivi du succès reproducteur et des regroupements postnuptiaux et des actions de protection et d'information. La côte Est sera un des secteurs privilégiés d'étude.

LES QUANTITES DE MACRO-DECHETS COLLECTES

Historiquement, ce sont en moyenne de 50 à 70 m³ de macro-déchets qui sont ramassés par année (20 m³ en moyenne sur les herbus et 30 m³ sur les plages), selon les années, selon les tempêtes, les marées... Les déchets sont ensuite collectés par le personnel communal des communes de Ravenoville et de Sainte-Marie-du-Mont pour être soit éliminés dans le cadre du ramassage classique des ordures ménagères soit portés à la déchetterie selon le temps dont dispose le personnel.

Bilan 2017 par l'ABEC : 15 personnes/jour ont été mobilisées par l'ABEC sur les herbus de Sainte-Marie-du-Mont, les 22 et 23 mars 2017. Ce sont un peu **plus de 7 m³ de déchets qui ont été collectés**. Il a été dénombré : 15 bidons de 20 litres en plastique, 100 poches d'huitres, plusieurs tuyaux en PVC, un gros morceau de filet de pêche, un panier de pêche, de nombreuses cordes et des déchets divers dont 25 litres d'huile de vidange !

Bilan 2017 par les ateliers thérapeutiques du Bon Sauveur de la Glacerie : Un total cumulé sur toutes les interventions de 240 personnes (dont 40 personnes de l'entreprise ALLIANCE OCEANE) pour le ramassage en 17 passages. **Ce sont, en 2017, 24,57 m³ qui ont été ramassés par les ateliers du Bon Sauveur.**

Au total cumulé ce sont donc 31,77 m³, soit près de 19 m³ de moins que l'année 2016, qui se répartissent de la manière suivante :

- Près de la moitié, en augmentation de plus de 10% par rapport à l'année dernière, concerne des déchets conchylicoles (élastiques massivement, poches, palettes, films...), ce qui représente près de 12 m³,
- Les déchets ménagers cumulés représentent un peu plus d'un tiers (7,89 m³, et sont, là aussi, proportionnellement en augmentation par rapport à l'année dernière où ils ne représentaient qu'un quart des déchets collectés. Cette catégorie est cependant dominée par les emballages plastiques (emballages, bouteilles, bidons...) qui représentent à eux seuls plus de 25 % de ce total.
- Les déchets dits "autres" (encombrants, remarquables, toxiques, seringues...), continuent de beaucoup diminuer d'année en année, puisqu'ils ne représentent cette année que 2,12% contre 8,78 % en 2016, soit 0,52 m³,
- Enfin, et en légère baisse par rapport à 2016, plus de 17% des déchets (4,20 m³) sont issus de la pêche et de la plaisance (filets, cordages, gants, casiers...).

D'une manière générale la tendance de la diminution des déchets en provenance des estivants se confirme mais les déchets conchylicoles fortement en hausse cette année, représentent toujours une part importante avec toujours beaucoup d'élastiques, de gants et encore de très nombreuses poches à huîtres et moules.

FINANCEMENT

L'opération est financée par le budget annexe Ordures Ménagères de la communauté de communes, avec une aide de la part de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Bilan financier 2017 :

- Prestation ABEC : 2 000,00 €HT
- Prestation Bon Sauveteur : 4 000 €HT
- Achat du matériel de collecte par la CCBDC (sacs poubelles, gants) : 600,00 €HT
- Aide AESN à hauteur de 40% soit 2 688 €HT d'accordés.

CONCLUSION

L'opération de collecte manuelle des macro-déchets d'origine anthropique sur le littoral de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin permet de concilier plusieurs objectifs : à la fois les attentes des acteurs locaux pendant la période printanière et estivale touristique en termes d'image, tout en préservant la faune, la flore et les habitats côtiers, en favorisant enfin, des ateliers thérapeutiques ou des chantiers de réinsertion sociale.

Il est à noter une forte baisse des tonnages collectés cette année. A voir, avec les collectes prochaines si l'opération est renouvelée, si cette baisse est dû à une prise de conscience générale, à plus de civisme de la part des usagers du littoral, à une météo favorable avec très peu de tempêtes ou simplement à 3 jours de collecte de moins que les années précédentes...

Il est cependant nécessaire de souligner l'augmentation croissante des déchets issus de la conchyliculture qui mériteraient certainement des actions ciblées en concertation avec ces professionnels.

Les tonnages collectés plaident toutefois en faveur de la nécessité de reconduction de ces opérations de ramassage pour la protection de notre littoral et pour l'image donnée de notre territoire aux nombreux touristes qui le fréquentent.

Fort de ces constats, le protocole alliant collecte sur les plages et sur les herbues est reconduit d'année en année, avec les mêmes prestataires.